



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2014

CONVENTION DEPOT DE PAIN

Monsieur le Maire explique que la convention de mise à disposition d'un local afin d'y effectuer un dépôt de pain signée avec Mr et Mme LAVENTURE, boulanger-pâtissier à Sambin, arrive à son terme et qu'il convient d'en étudier son renouvellement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité :

- Le renouvellement de la convention de mise à disposition du local pour le dépôt de pain moyennant un loyer de 40€ mensuel.
- Cette convention est renouvelée pour une durée de 6 mois
- Autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention

CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à la constitution des commissions communales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- procède à la désignation des membres des différentes commissions communales :
- **Aménagement du territoire** : André SIMON, Thomas MÉNAGÉ, Thomas BAGRIN, Laurent NOIRAULT, Roger LORILLOT, Stéphane RAGONNET, Pascal GRANGER.
- **Enfance, Jeunesse et action sociale** : André SIMON, Yolande CHÉRY, Elodie BONNEFON, Isabelle BAUSIER, Laurent NOIRAULT.
- **Vie communale et associative** : André SIMON, Yolande CHÉRY, Elodie BONNEFON, Isabelle BAUSIER, Laurent NOIRAULT, Pascal GRANGER.
- **Développement économique** : André SIMON, Didier ERULIN, Line CHAMTON, François PIGEON, Stéphane RAGONNET, Thomas BAGRIN.
- **Communication** : André SIMON, Corinne MARCHAND, Christiane PERON, Thomas MÉNAGÉ,

Didier ERULIN, Yolande CHÉRY, Elodie BONNEFON, Laurent NOIRAUT.

- **Sécurité** : André SIMON, Thomas MÉNAGÉ, Thomas BAGRIN.

AFFAIRES DIVERSES

- **ORGANISATION PRATIQUE** :

- Le Maire et les adjoints assureront des permanences les samedis de 10h00 à 12h00
- Un roulement aura lieu entre le Maire et les Adjoints afin d'assurer les urgences, ces permanences auront lieu du lundi 12h00 au lundi suivant 12h00. En cas d'urgence le numéro à appeler sera le 09-64-15-95-41. En dehors des horaires d'ouverture de la mairie un transfert aura lieu vers l'élue de permanence.
- **TRAVAUX** : Des travaux sont en cours rue Victor Drugeon. Il s'agit de la pose de fourreaux permettant le passage de la fibre optique à long terme et plus particulièrement l'installation du haut débit qui sera effectif début 2015. Ces travaux sont réalisés par le Conseil Général de Loir et Cher.